

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 04 OCTOBRE 2018 - 20h30

Présents : Mmes Magali LIVENAIIS , Nadine BELAIR, Gisèle CARPENTIER.
Mrs Philippe CASTANET, Jean-Philippe GAVET, Patrice LACOMBE, Alexis MAURY, Florent PEYRUS.

Absents excusés : Mme Eveline BOUYSSOU (pouvoir à Mme Gisèle CARPENTIER), M. Sébastien DALE (pouvoir à Magali LIVENAIIS), M. Gervais DELNAUD, M. Sylvain LENOIR (pouvoir à M. Philippe CASTANET),.

Absents non excusés : Mme Sandrine ROUGIE, M. Daniel LEVET,

Secrétaire de séance : Nadine BELAIR est désignée à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu du 06 septembre 2018 : adopté à l'unanimité.

Budget annexe lotissement : décision modificative budgétaire :

Afin de pouvoir des frais d'enregistrement aux hypothèque de la modification n°1 du règlement du lotissement effectuée en 2015, pour un montant de 1 000 €. Il s'agit d'une ligne budgétaire.

Bien sans maître :

Terrain au mas de St Sol : La mairie récupère cette parcelle n°D 428 qui n'a plus de propriétaire depuis plus de 30 ans.

→ *Adopté à l'unanimité*

Approbation des statuts de la communauté de communes CAUVALDOR :

CAUVALDOR ayant la volonté de mettre en place un PAT, certains élus du conseil municipal s'étonnent que l'agriculture ne soit pas appréhendée dans ses statuts.

Madame le Maire propose que cette phrase soit intégrée dans la délibération d'approbation des statuts et soumet au vote les statuts présentés.

→ *Statuts adoptés à la majorité* (Pour :10 – Contre : 01 (Florent PEYRUS) Abstention : 0)

Approbation du rapport définitif de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CC CAUVALDOR

→ *Adopté à l'unanimité*

Approbation RPOS assainissement 2017 établi par le SYDED

→ *Adopté à l'unanimité*

Subvention FNACA pour la commémoration du 11 novembre 2018 en partenariat avec CAUVALDOR :

Proposition d'attribuer 150 € (comme les communes voisines).

Un livret a été réalisé par Messieurs Michel DELMAS et Michel GRANDOU sur les soldats de St Sozy morts au combat. Ce livret sera consultable sur le site internet de la mairie de Saint-Sozy et imprimé gratuitement en mairie à la demande.

→ *Adopté à l'unanimité*

Présentation de la pré-étude réalisée par le SYDED sur la révision du schéma communal d'assainissement :

Monsieur Jean Philippe GAVET présente l'étude.

Souscription licence autorisation copies internes professionnelles : Point ajourné

Logements vacants :

Le logement au-dessus de la poste a été attribué pour raison d'urgence sociale depuis le 29 septembre 2018

Le logement au-dessus du cabinet d'architecte a été attribué pour un loyer de 290.92 €

→ *Adopté à l'unanimité*

Installation Wi-Fi public : Lot numérique :

Proposition d'installer une borne wifi publique gratuitement. La borne sera intégralement prise en charge par le syndicat. Par contre, la commune s'engage à régler un abonnement de 315,72 € TTC par an pendant 4 ans.

→ *Adopté à la majorité* (Pour :09 – Contre : 01 (Florent PEYRUS) Abstention :1 (Patrice LACOMBE)

Rapport des commissions communales, syndicales et communautaires :

- **Syndicat de l'eau** : Philippe CASTANET remet en séance un document « l'infeau » du syndicat de la moyenne vallée de la Dordogne. Ce document sera annexé au prochain bulletin municipal.
- **Commission PAT (Projet Alimentaire Territorial) de CAUVALDOR** : Un bilan de l'agriculture a été fait par un stagiaire, certains élus souhaiteraient qu'une embauche soit faite pour s'occuper de ce dossier. Cauvaldor serait d'accord pour faire des réserves foncières pour attribuer des terrains aux jeunes agriculteurs.

Questions diverses :

École :

- Les cours seront goudronnées pour remplacer la castine. Le devis est de 9 800 € HT. Les travaux seront faits avant l'inauguration.
- Remplacement de trois rideaux du dortoir et pose de deux stores à l'extrémité de l'école maternelle.
- Pose d'un portillon

L'inauguration aura lieu le vendredi 26 octobre 2018 à 17 h 30. Le pot aura lieu à la salle des fêtes. Les habitants de St Sozy y sont conviés. Une invitation leur sera distribuée dans les boîtes aux lettres.

Stade :

- Martel donne 4 projecteurs. Le Maire de Martel doit faire un courrier dans ce sens et St Sozy y répondra favorablement
- Le raccordement : ENEDIS doit nous faire une proposition de devis. Pour un compteur tarif jaune le devis est de 1 863,28 TTC. Les travaux démarreraient 14 semaines après acceptation des devis.
- Remplacement des 5 compteurs électriques : 826 € HT

Panneaux publicitaires : La loi interdit tous panneaux publicitaires à partir du 26/10/2018 minuit en agglomération et hors agglomération, que ce soit sur le domaine public ou privé. Pour toute pose d'enseigne, une demande doit être effectuée auprès de la mairie qui transmet à la Préfecture.

Mur derrière chez Mme AUBRIOT : Les cantonniers s'en occuperont cet hiver.

Cheminement mode doux : 2 projets, l'étude a été faite, coûts estimatifs :

- 1^{er} chemin 156 271 € HT
- 2^{ème} chemin 84 760 € HT

Achat d'une bétonnière électrique pour les divers travaux de maçonnerie : accord à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30

*Compte-rendu non exhaustif rédigé par Nadine Bélair
Qui devra être approuvé lors du prochain Conseil Municipal*